

Prénom – Nom

Adresse

Code Postal – Ville

Nom de la Société

Adresse

Code postal – Ville

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Acquisition de congés payés durant mon arrêt maladie

Madame, Monsieur,

Par la présente, je sollicite le bénéfice de mes droits à congés payés. En effet, j'ai été en arrêt de travail entre le < **date** > **et le** < **date** >, **ainsi que du** < **date** > **au** < **date** > durée pendant laquelle je n'ai pas acquis de congés payés.

Or, depuis la Loi n° 2024-364 du 22 avril 2024, le salarié en arrêt de travail maladie doit acquérir 2 jours ouvrables de congés par mois d'absence dans la limite de 20 jours ouvrables soit 4 semaines de congés payés par an (Code du trav., art. L. 3141-5-1).

Selon cette même loi, cette nouvelle règle s'applique rétroactivement.

En conséquence, le nombre de jours de congés payés que vous me devez est de < **nombre jours** > **jours** < **ouvrables ou ouvrés** >.

À défaut, je serai contraint de saisir le Conseil de prud'hommes pour faire valoir mes droits. Je serai alors obligé de faire appel à un avocat et je demanderai donc au juge de m'octroyer, à vos dépens, une indemnité au titre de l'article 700 du code civil afin de me rembourser des frais d'avocats.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature